



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Canada

Un dialogue sur la politique étrangère



Pour obtenir plus de renseignements et pour participer à notre forum Internet, prière de consulter :

www.dialogue-politique-etrangere.ca

Les commentaires peuvent être communiqués par écrit à l'adresse suivante :

Un dialogue sur la politique étrangère
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Pour recevoir des exemplaires supplémentaires de ce document, s'adresser au Service des renseignements du Ministère :

Tél. (sans frais) : 1 800 267-8376
Région de la capitale nationale : (613) 944-4000

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le ministre des Affaires étrangères, 2002

N^o de catalogue : E2-481/2002
ISBN 0-662-67034-5

Un message de l'honorable Bill Graham, ministre des Affaires étrangères



Janvier 2003

Dans le discours du Trône de septembre dernier, le gouvernement a annoncé qu'il inviterait les Canadiens et les Canadiennes à prendre part à un dialogue consacré à la place qu'occupe le Canada dans le monde. En tant que ministre des Affaires étrangères, je suis heureux de donner suite à cet engagement en vous invitant à lire ce document, à réfléchir aux questions qui y sont soulevées et à nous communiquer votre point de vue. Que vous choisissiez de contribuer à ce dialogue par l'entre-

mise de notre groupe de discussion sur Internet, en nous écrivant directement ou en participant à un débat public, c'est avec intérêt que je prendrai connaissance de vos commentaires.

Les derniers mois ont été particulièrement difficiles pour la communauté internationale, et nul doute que les prochains mois le seront également. Tout en cherchant des solutions aux dossiers urgents, le gouvernement doit continuer de se pencher sur des questions de portée plus générale qui, à plus long terme, préoccupent aussi les Canadiens. J'espère que, tout en vous intéressant de près à l'actualité au Canada et à travers le monde, vous nous aiderez dans cette tâche essentielle qui consiste à réfléchir à nos choix et nos priorités pour l'avenir.

En plus de mener ce dialogue, le gouvernement s'emploie à renforcer les capacités du Canada sur le plan de la politique étrangère en améliorant la planification et la coordination entre les nombreux ministères dont les activités touchent en partie au domaine international. De l'agriculture à l'immigration en passant par le commerce, l'environnement et la santé, les événements qui surviennent à l'étranger ont des répercussions sur pratiquement tous les aspects de nos affaires nationales, et l'inverse est tout aussi vrai. Nous avons à cœur de veiller à ce que tous les organes du gouvernement coopèrent afin de promouvoir les valeurs et les intérêts des Canadiens ici et à l'étranger.

Votre concours est indispensable à la réalisation de cette vaste tâche. En faisant connaître votre point de vue, vous pouvez faire en sorte que la politique étrangère traduise véritablement les valeurs et les intérêts des Canadiens. À l'heure où le gouvernement examine les priorités et les orientations de sa politique étrangère, il entend veiller à ce que la contribution du public et de la société civile se situe au cœur de ce processus. C'est pourquoi les consultations se dérouleront sur de nombreux fronts et ne se limiteront pas, comme à l'habitude, à des audiences publiques ou à la participation d'experts. Un groupe de discussion sur Internet, qui sera à la fois informatif, interactif et accessible, s'avérera très utile à cet égard. Comme j'ai l'intention de faire rapport aux Canadiens en juin au sujet des réactions de tous les participants à ce débat, je vous demande de bien vouloir me communiquer votre point de vue d'ici le 1^{er} mai.

J'ai invité tous les députés de la Chambre des communes à contribuer à ce dialogue et leur ai demandé de tenir des assemblées publiques consacrées aux questions de politique étrangère.

Les comités permanents de la Chambre et du Sénat examinent les aspects de notre politique étrangère et leurs conclusions seront intégrées à ce processus. Je tiendrai aussi des consultations publiques un peu partout au pays pour examiner les questions soulevées dans ce document. Les Canadiens qui ont accès à Internet sont invités à prendre part aux discussions qui se déroulent au site **www.dialogue-politique-etrangere.ca**. Vous pouvez également nous faire parvenir vos commentaires par la poste à l'adresse suivante :

Un dialogue sur la politique étrangère

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex

Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Merci de votre intérêt. J'attends vos commentaires.



Un dialogue sur la politique étrangère

Ce document vise à amorcer un dialogue avec les Canadiennes et les Canadiens sur les priorités de notre politique étrangère face aux nouvelles réalités mondiales. Les objectifs qui ont façonné la politique étrangère du Canada au fil des ans conservent toute leur pertinence. Qu'il s'agisse d'assurer la sécurité sur notre territoire et de contribuer à la sécurité mondiale, d'accroître la prospérité au Canada et de favoriser l'expansion de la prospérité mondiale, ou encore de promouvoir les valeurs et la culture auxquelles les Canadiens sont attachés, ces objectifs visent à produire à la fois un Canada meilleur et un monde meilleur. Même si ces objectifs demeurent, il importe, face aux bouleversements qui se produisent présentement à l'échelle du globe, que les citoyens et le gouvernement réfléchissent ensemble à certaines questions qui revêtent une importance cruciale. L'évolution actuelle de la situation mondiale s'accompagne à la fois de nouveaux défis et de nouvelles possibilités, qui nous obligent à réévaluer la façon dont nous poursuivons les objectifs de notre politique étrangère. Comme nous ne pouvons pas tout faire et être partout à la fois, nous devons nous préparer à faire des choix pour décider comment nos efforts et nos ressources pourront le mieux servir les valeurs et les intérêts du Canada.

Vous êtes invités à utiliser ce document comme point de départ pour vos réflexions et vos discussions. Il donne un aperçu de certains domaines de la politique étrangère canadienne sur lesquels, en raison des changements récents, il est particulièrement important de poser un regard neuf. Après des commentaires généraux sur l'orientation actuelle du Canada en matière de politique étrangère et son rapport avec un monde en mutation, le document présente quelques grandes questions au sujet desquelles nous souhaitons connaître votre point de vue. Il renferme des renseignements généraux qui mettent en lumière les défis à relever et les possibilités à saisir, et il cite en outre des exemples de mesures et d'engagements pris par le Canada à cet égard dans le cadre de sa politique étrangère. Bien entendu, le document ne renferme pas une liste exhaustive des faits et points de vues qui pourraient éclairer votre réflexion. Mais nous savons que les Canadiens mettront à profit leurs vastes connaissances et leur expérience dans l'étude de ces questions. Nous vous invitons également à consulter les nombreuses ressources documentaires accessibles depuis notre site (www.dialogue-politique-etrangere.ca). Nous espérons que vous apporterez des réponses, aussi détaillées que vous le voudrez, aux questions soulevées dans ce document. En nous faisant part de vos points de vue, vous nous aiderez à faire en sorte que la politique étrangère du Canada corresponde réellement aux souhaits des Canadiennes et des Canadiens.

Une politique étrangère canadienne pour un monde meilleur

Le monde que nous souhaitons ressemble beaucoup au Canada auquel nous aspirons : un monde où règnent la sécurité et la prospérité collectives, la tolérance et le respect de la diversité, la démocratie et le respect des droits de la personne, la possibilité de s'épanouir et la justice pour tous. Dans un monde qui se caractérise par une intégration croissante, le Canada a la possibilité d'apporter une contribution décisive par son influence et son action. Il est également vrai que les événements qui surviennent à l'étranger influent de plus en plus directement sur notre vie quotidienne et, ce faisant, sur les choix que font les Canadiens. Le monde fait face à de nombreux dangers et à de nombreuses sources d'incertitude tels que la pauvreté endémique, les maladies, le changement climatique, le crime organisé et le terrorisme. Sur tous ces plans, les Canadiens savent qu'il en va de leur intérêt à long terme de contribuer à bâtir un monde plus juste. Un monde plus sûr, plus sain et plus respectueux de l'environnement ne peut qu'entraîner le Canada dans la même voie. Une communauté mondiale ouverte et prospère offrira de nouvelles possibilités aux Canadiens. Notre avenir est intimement lié à celui des autres.

La réussite de la politique étrangère d'un pays dépend en grande partie de ses actions et de la manière dont il est perçu à l'étranger. À cet égard, la politique étrangère du Canada bénéficie d'un grand nombre d'atouts. Les Canadiens sont bien accueillis partout dans le monde, pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils représentent. Nous sommes une société démocratique, bilingue, multiculturelle, libre et ouverte, fondée sur le respect de la diversité. Nous sommes une nation qui se bat pour le respect universel des droits de la personne et l'accès à un niveau de vie élevé pour tous. Le fédéralisme canadien est un système qui, dans un large mesure, permet à nos ordres de gouvernement de collaborer de façon constructive.

En actualisant la politique étrangère du Canada, nous devons nous concentrer aussi bien sur les défis à relever que sur les possibilités à saisir. Le gouvernement est résolu à gérer ses politiques et ses ressources nationales dans l'intérêt des Canadiens, et le meilleur moyen d'y parvenir est souvent d'unir nos forces à celles d'autres pays. Bon nombre de problèmes—pauvreté, dégradation de l'environnement, maladies infectieuses, terrorisme international et crime organisé, pour n'en citer que quelques-uns—sont trop complexes pour qu'un pays puisse prétendre les résoudre à lui seul. Vu l'interdépendance qui caractérise aujourd'hui la communauté mondiale, le Canada est tenu de collaborer avec d'autres pays au sein d'institutions solides, capables de promouvoir nos intérêts collectifs.

L'examen de la politique étrangère : 1995 et après

Les trois piliers

À la suite d'un examen parlementaire exhaustif, le gouvernement du Canada a publié en 1995 un énoncé intitulé *Le Canada dans le monde*, qui définissait trois objectifs connexes, ou « piliers », pour notre politique étrangère, à savoir la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable, la promotion de la prospérité et de l'emploi, et la diffusion des valeurs et de la culture canadiennes. Ces trois piliers définissent les objectifs que poursuit le Canada dans de nombreux domaines, que ce soit au sein des institutions multilatérales et dans le cadre de ses relations bilatérales ou en prenant une série de mesures face aux tendances mondiales récentes.

Interdépendance et multilatéralisme

À mesure que se multiplient les rapports d'interdépendance entre les nations, politiques intérieures et politiques étrangères ont tendance à se confondre. Les nouvelles technologies ont entraîné des mouvements sans précédent de personnes, de capitaux, de biens, d'information et d'idées par-delà les frontières nationales. Le système international que le Canada a édifié de concert avec d'autres pays favorise nos intérêts parce qu'il nous permet de collaborer à la solution de problèmes communs trop vastes pour qu'aucun pays puisse les régler à lui seul. Dans un ordre international fondé sur des règles acceptées de tous, les pays peuvent aplanir leurs différends par le dialogue plutôt que par la guerre. Les Canadiens ont joué un rôle de premier plan dans l'édification de ce système international, et nous en retirons de nombreux bienfaits. Le gouvernement croit que le Canada doit rester au premier rang des pays qui veulent créer des institutions internationales novatrices et adapter les institutions en place pour qu'elles soient mieux en mesure de résoudre les problèmes mondiaux. Au cours des prochaines années, le Canada devra appuyer les institutions internationales dans leur évolution, et participer à leurs activités de façon à respecter les valeurs de notre pays et à servir ses intérêts.

Relations entre le Canada et les États-Unis

Même dans un monde de plus en plus interdépendant, certaines relations revêtent une signification particulière pour les Canadiens. Aucune relation ne dépasse en importance celle que nous entretenons avec les États-Unis, notre principal allié et voisin. Cette relation est la plus importante pour nous, non seulement en raison des valeurs, des relations historiques et géographiques et des innombrables liens qui nous unissent, mais aussi parce que la puissance et l'influence des États-Unis sont sans égales dans l'histoire de l'humanité. Nos rapports commerciaux sont essentiels à notre

Un dialogue sur la politique étrangère

prospérité économique : les États-Unis achètent plus de 85 % de nos exportations de marchandises et de services, nous achetons plus de 25 % des leurs, et ils sont, avec le Mexique, notre partenaire au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le couloir commercial le plus actif en Amérique du Nord est le passage entre Windsor et Detroit. C'est là que s'effectue près du tiers des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le Canada s'est joint aux États-Unis dans la nouvelle lutte mondiale contre le terrorisme. Les menaces posées par le terrorisme international et les armes de destruction massive sont un sujet de grave préoccupation pour le Canada et les États-Unis. Elles exigent vigilance et coopération de la part de nos deux pays, de concert avec d'autres nations et avec les institutions internationales. À terme, notre volonté déclarée de contrer ces menaces pourrait exiger des actions vigoureuses, avec un appui multilatéral. Les États-Unis exercent un leadership déterminant dans cet effort. C'est pourquoi le Canada a fortement encouragé et soutenu le dialogue et la coopération des États-Unis avec les Nations-Unies, notamment face à la menace que fait planer l'Iraq. Nous allons continuer de coopérer avec les États-Unis et d'autres pays pour veiller à ce que les Nations Unies et les autres institutions soient efficaces, particulièrement en temps de crise.

Nous continuerons de collaborer avec les États-Unis et avec nos autres alliés pour protéger les valeurs auxquelles nous adhérons tous, tels la liberté, la tolérance et le respect de la diversité culturelle. Nous allons aussi poursuivre notre fructueuse coopération dans le cadre de la Déclaration sur la frontière intelligente pour maintenir les échanges commerciaux, si essentiels à l'économie nord-américaine. Bien que les opinions diffèrent parfois au Canada même quant aux meilleurs moyens de réaliser nos objectifs et de rendre notre monde plus sûr, les liens d'amitié qui unissent le Canada et les États-Unis demeurent solides.

Transformation récente de la situation mondiale

Le rôle du Canada est aussi influencé par les changements qui se sont produits récemment dans le monde. Les progrès rapides des technologies des communications et de l'information, conjugués à l'explosion des échanges commerciaux, ont radicalement transformé les affaires internationales. La place de plus en plus grande qu'occupent les questions environnementales, l'expansion du partenariat entre la Russie et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'élargissement et l'approfondissement de l'Union européenne, la formation de l'Union africaine et l'apparition de nouvelles

« puissances moyennes » : voilà autant d'éléments qui nous amènent à nous interroger sur l'influence du Canada dans le monde. Plus près de nous, le renforcement de la démocratie en Amérique latine et les progrès réalisés en vue de la création de la Zone de libre-échange des Amériques, rendent possibles des liens encore plus étroits entre le Canada et les autres pays du continent. En outre, le renouvellement des engagements internationaux en faveur de l'aide au développement nous offre la perspective de travailler à la réalisation des Objectifs de développement humain du millénaire de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le cadre des grands organismes multilatéraux.

La communauté internationale se trouve aussi devant de nouvelles réalités inquiétantes : la crise des armes de destruction massive en Iraq, la prolifération des armes nucléaires et le programme de mise au point des armes nucléaires en Corée du Nord, l'intensification du conflit sur le Cachemire, l'escalade du conflit au Moyen-Orient, les guerres civiles entraînant des centaines de milliers de morts, l'exode de plus de 30 millions de réfugiés ou de personnes déplacées, et l'effondrement qui menace les économies et les sociétés à cause du VIH/sida, surtout en Afrique.

Face à cette nouvelle donne internationale, le gouvernement du Canada a mis en place une série d'initiatives pour renforcer la sécurité internationale, promouvoir le commerce mondial et jouer un rôle efficace dans le Groupe des huit grandes démocraties industrielles (G8). Dernièrement, le Canada a piloté une initiative innovatrice dans le cadre du G8 pour soutenir l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale. Un certain nombre de dirigeants africains progressistes ont mis au point le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique; le Plan d'action pour l'Afrique du G8 vise à appuyer cette initiative, en concentrant les efforts de développement sur les pays qui auront démontré leur attachement à la démocratie, à la bonne gouvernance et au respect des droits de la personne. Le Canada a également adhéré au Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, une autre initiative du G8 qui s'inscrit dans la lutte internationale contre la non-prolifération.

Dans ces domaines, comme dans bien d'autres, le Canada doit relever les défis que suscitent les récentes transformations de la situation mondiale tout en poursuivant ses propres objectifs en matière de politique étrangère. Dans cette optique, nous vous demandons d'engager une vaste réflexion sur l'orientation que notre pays doit suivre dans l'avenir.

Questions à discuter

1. Quels sont les valeurs et les intérêts qui devraient avoir le plus d'importance dans l'élaboration de notre politique étrangère? Comment la politique étrangère du Canada peut-elle mieux refléter les préoccupations et les priorités des Canadiens?
2. À la lumière de l'évolution de la situation mondiale, le Canada doit-il continuer à orienter sa politique étrangère en fonction d'une stratégie reposant sur les « trois piliers », ou doit-il plutôt rechercher un nouvel équilibre?
3. Le Canada appartient à un grand nombre d'organisations internationales, y compris le G8, l'OTAN, le Commonwealth, la Francophonie, le Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC), l'Organisation des États américains (OEA) et le Conseil de l'Arctique. Convient-il d'intensifier notre participation à ces organisations ou de la réajuster?

Sécurité

Les événements du 11 septembre 2001 ont montré que même l'État le plus puissant du monde n'est pas à l'abri du terrorisme. Tous les gouvernements se préoccupent davantage de la sécurité de leurs citoyens, et le Canada est lui aussi appelé à contrer un large éventail de menaces, militaires ou non, tant sur son territoire qu'à l'étranger. Devant ces risques, nous devons envisager d'accroître la coopération internationale en matière de sécurité, et nous pencher tant sur les besoins de notre propre sécurité militaire que sur les questions de sécurité à caractère non militaire.

Coopération en matière de sécurité

Face à la menace terroriste, le Canada et les États-Unis agissent de concert en coordonnant leurs efforts dans des domaines comme la surveillance maritime et la réaction aux catastrophes. Nos deux pays ont signé la Déclaration sur la frontière intelligente, qui a pour but d'accroître à la fois la sécurité et l'efficacité de notre frontière commune au moyen de mesures comme les programmes de dédouanement accéléré pour les personnes et les marchandises à faible risque, l'accroissement des échanges d'information, le ciblage conjoint du trafic conteneurs, et la formation d'équipes intégrées de contrôle frontalier. Cette coopération permet de mieux contrôler la circulation transfrontalière en facilitant les mouvements de personnes et de biens qui nous sont mutuellement bénéfiques, tout en faisant obstacle aux éléments qui menacent notre sécurité.

Sur le plan international, le Canada collabore avec l'ONU et le G8 à diverses mesures antiterroristes comme l'adoption de normes de sûreté pour l'aviation, le démantèlement des réseaux de trafic de stupéfiants, l'échange d'informations, la coopération policière et judiciaire, et les moyens d'empêcher que les nouvelles technologies tombent entre les mains de terroristes. Par ailleurs, l'ONU a reconnu l'importance de combattre la corruption et le blanchiment d'argent, qui sont aussi des moyens d'approvisionnement pour les terroristes.

La montée des organisations non étatiques militantes renforce les craintes que suscitent les armes de destruction massive, qu'elles soient nucléaires, chimiques, biologiques ou radiologiques. Des accords multilatéraux portent déjà sur le contrôle des armements, la non-prolifération et le désarmement, et de nombreux pays prennent des mesures pour contrôler la vente et l'exportation d'articles qui pourraient servir à la fabrication de ces armes. Il faut intensifier la coopération à l'échelle mondiale pour promouvoir le respect de ces accords, et aussi pour empêcher les entités non étatiques de s'emparer d'armes interdites. La crise internationale qui entoure la question des armes de destruction massive de l'Iraq montre bien à quel point il importe que le Conseil de sécurité de l'ONU soit doté de moyens efficaces pour faire face à cette menace très réelle.

Sécurité militaire du Canada

Pour assurer sa sécurité, le Canada a besoin de forces militaires capables de défendre le pays et d'appuyer sa politique étrangère hors de ses frontières. Depuis de nombreuses années, notre politique de défense s'articule autour de trois grands objectifs : défendre notre pays, coopérer avec les États-Unis pour défendre l'Amérique du Nord, et contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde. Récemment, des militaires canadiens ont participé à des opérations internationales, notamment à la coalition en Afghanistan, aux missions de maintien de la paix dans les Balkans, au Timor-Leste (Timor-Oriental), ainsi qu'en Éthiopie et en Érythrée, en plus de l'intervention de l'OTAN au Kosovo. Avant cela, la bravoure dont ont fait preuve les membres des forces armées canadiennes au cours des deux guerres mondiales et en Corée a suscité l'admiration et la gratitude de notre pays tout entier.

Le Canada a aujourd'hui des choix difficiles à faire à propos de ses engagements militaires. Comme notre capacité d'influencer les décisions portant sur la sécurité internationale dépend en partie de notre aptitude à assumer nos responsabilités, l'ampleur et la nature des ressources militaires du Canada ont un impact sur le rôle qu'il peut jouer sur la scène internationale. De plus en plus, on demande aux forces internationales de remplir des engagements variés : livrer combat, restaurer l'ordre, faire

Un dialogue sur la politique étrangère

respecter les accords de paix et protéger les civils. Il est probable qu'au cours des prochaines années, les forces d'intervention polyvalentes seront très en demande. Nous devons réfléchir aux meilleurs moyens pour nos forces armées d'appuyer notre politique étrangère.

Sécurité non militaire

Le Canada croit depuis longtemps que la capacité militaire n'est qu'un volet d'une stratégie globale permettant d'assurer notre sécurité au pays et à l'étranger. Le principe de la sécurité humaine, inhérent à la politique étrangère canadienne, reconnaît que la sécurité des États est essentielle, mais qu'elle ne suffit pas à garantir la sécurité des personnes. Il est primordial de s'attaquer aux causes non militaires des conflits qui déstabilisent les sociétés et créent des conditions propices au développement des extrémismes politiques ou religieux. En raison des dangers que représentent les États fragiles et mal gouvernés, la communauté internationale doit aider ceux-ci à renforcer leurs institutions gouvernementales et leurs systèmes judiciaires, à responsabiliser leurs dirigeants et à défendre la primauté du droit. La stabilisation des États fragiles implique la prévention des conflits et l'appui à la reconstruction des États qui sortent d'un conflit. Le Canada ne pourra mener à bien ces tâches qu'avec le concours des autres gouvernements, des institutions multilatérales, du secteur privé et des organisations de la société civile.

Les partenariats internationaux sont tout aussi essentiels pour contrer d'autres menaces comme la pauvreté, les maladies infectieuses et la dégradation de l'environnement. Il faut préserver la qualité de l'air et de l'eau, non seulement pour notre propre sécurité, mais aussi pour la stabilité mondiale au cours des prochaines décennies. Le Canada a récemment ratifié le Protocole de Kyoto sur le changement climatique. Nous collaborons avec les provinces et les territoires, tout en travaillant avec l'industrie, pour réaliser cet important engagement international.

Le Canada aborde également les autres questions de sécurité au moyen d'une action multilatérale sur d'autres fronts. La Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, adoptée à Ottawa, constitue une réussite remarquable. Le Canada a également beaucoup fait pour promouvoir la création d'une Cour pénale internationale chargée de juger les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Alors que la mise sur pied de la Cour progresse, l'action internationale devra permettre de la doter des moyens requis pour assurer une justice vraiment impartiale lorsque les tribunaux nationaux ne pourront ou ne voudront pas s'en charger.

Le Canada a également joué un rôle de premier plan vis-à-vis la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États. Comme la communauté internationale n'a pu empêcher le génocide au Rwanda, la Commission, sous l'impulsion du Canada, a examiné la question des responsabilités internationales face à l'imminence d'une catastrophe humanitaire. Dans son rapport, intitulé *La responsabilité de protéger*, la Commission propose des principes sur lesquels la communauté internationale pourra se guider pour réagir rapidement lorsque des populations sont mal protégées par leur gouvernement. Bien qu'une intervention puisse être nécessaire en dernier recours, ce devoir de protéger a aussi pour corollaire la prévention des conflits et la reconstruction des sociétés ravagées par la guerre. Puisque les conflits locaux ont souvent des effets déstabilisateurs au niveau régional et international, ces principes s'inscrivent dans le cadre de considérations plus larges concernant la sécurité.

Questions à discuter

4. Quelles devraient être nos priorités lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des Canadiens? Le Canada doit-il accorder plus d'importance aux opérations de combat? Ou à des activités comme la collecte et l'analyse du renseignement? Devrions-nous nous concentrer sur des mesures de sécurité de portée générale, comme celles visant à contrer la dégradation de l'environnement et la propagation des maladies infectieuses? Quel rôle particulier devrions-nous jouer dans la promotion de la sécurité internationale?
5. Comment les forces armées canadiennes peuvent-elles le mieux contribuer à la réalisation de nos objectifs en matière de politique étrangère? En se concentrant sur la défense nationale et continentale? En participant aux missions de combat dans le cadre de coalitions internationales? En contribuant aux missions de paix? Ou en s'acquittant de toutes ces tâches à la fois?
6. Le Canada devrait-il déployer plus d'efforts pour remédier aux conditions qui provoquent les conflits et l'insécurité au-delà de nos frontières? Si oui, où doit-il le faire?

Prospérité

Promouvoir la prospérité des Canadiens et de la communauté mondiale est un élément essentiel de la politique étrangère du Canada. La prospérité économique de notre pays est liée à la croissance sans précédent de l'économie mondiale et à l'intégration des marchés mondiaux. Notre économie, qui s'est développée dans le cadre d'organisations axées sur les échanges internationaux, tels l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l'entité qui lui a succédé, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), compte aujourd'hui parmi les plus riches et les plus ouvertes du monde; notre prospérité est fortement tributaire du commerce international et de l'investissement étranger. Le Canada retire de nombreux bienfaits de l'ALENA et des accords de libre-échange conclus avec divers autres pays. En avril 2001, à Québec, le Sommet des Amériques s'est prononcé en faveur de relations économiques plus étroites et plus nombreuses entre les pays du continent, tout en affirmant que les libertés démocratiques, le respect des droits de la personne et les normes environnementales et du travail sont des facteurs essentiels au développement de l'hémisphère occidental.

Le Canada et l'Amérique du Nord

Les relations économiques entre le Canada et les États-Unis illustrent les avantages d'un système commercial international assujéti à des règles acceptées de tous. Dans le cadre de ces relations, cependant, notre vulnérabilité aux mesures protectionnistes et aux recours commerciaux injustifiés nous oblige à adopter une nouvelle approche pour faire valoir nos droits et nos intérêts. Le différend relatif au bois d'œuvre résineux montre qu'il est possible, au moyen de communications ciblées et d'alliances transfrontalières durables, de contrer les contestations suscitées par des groupes d'intérêt contre les exportateurs canadiens.

Pour maintenir la croissance des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux, il faudra peut-être adopter de nouvelles mesures de gestion de la frontière, améliorer les infrastructures et coopérer en matière de réglementation pour stimuler la confiance des investisseurs et des voyageurs, ainsi que pour réduire les coûts de transaction des commerçants et des transporteurs. Le Canada doit évaluer les meilleurs moyens d'opérer ces changements susceptibles d'accroître notre prospérité, et notamment décider d'envisager soit des ajustement aux institutions et aux arrangements actuels, soit de nouvelles mesures pour promouvoir nos intérêts. Bien entendu, en envisageant de telles mesures, il sera crucial de veiller à protéger l'intégrité de nos politiques sociales et notre qualité de vie.

Mondialisation de la prospérité

Bien que l'intégration économique ait ouvert de nouvelles possibilités dans le domaine commercial, elle présente également des défis inédits. Les crises financières de la dernière décennie dans les marchés émergents ont mis en relief les vulnérabilités provoquées par l'accélération des mouvements de l'information et des capitaux. Des interventions internationales ont aidé à contenir les crises économiques, et il faut continuer d'améliorer les systèmes d'alerte rapide et de faciliter une prompt action collective.

La mondialisation est une source importante de prospérité, bien qu'elle ne soit pas sans susciter de problèmes. Elle profite à de nombreux pays en développement, y compris certains des moins avancés, mais ces bienfaits ne sont partagés équitablement ni entre les pays ni à l'intérieur de ceux-ci. Les crises financières qui ont secoué le Mexique, l'Asie, la Russie et l'Amérique du Sud depuis une décennie ont soulevé des préoccupations au sujet des conséquences de l'austérité budgétaire, de la privatisation et de la libéralisation des marchés. Pour répondre aux besoins des plus défavorisés, il faudra des efforts soutenus de la part des institutions financières internationales, y compris le Fonds monétaire international, pour ce qui touche à l'élaboration de programmes d'aide aux pays en crise, et la Banque mondiale, en ce qui concerne les programmes visant à promouvoir le développement et à réduire la pauvreté dans les marchés émergents. Au cours des prochaines années, un des principaux défis consistera à faire en sorte que la mondialisation favorise le progrès social et la protection de l'environnement.

Le gouvernement canadien est en faveur de l'élargissement continu d'un système commercial international stable et fondé sur des règles. À titre de membre de l'OMC, le Canada participe à un nouveau cycle de négociations commerciales mondiales, et appuie les demandes légitimes des pays en développement qui réclament un meilleur accès aux marchés développés, notamment pour leurs produits agricoles. À cette fin, en janvier 2003, le gouvernement canadien a éliminé les droits de douane et les quotas sur presque toutes les importations de 48 des pays les moins avancés, dont 34 sont situés en Afrique.

En contribuant au développement international et à l'éradication de la pauvreté, le Canada sert ses intérêts économiques tout en répondant également aux préoccupations humanitaires. C'est pourquoi le Premier ministre a annoncé que le Canada doublerait son aide publique au développement d'ici 2010. L'aide qui sera apportée au cours des années à venir devra être efficace, souple et rapide, et axée sur les besoins les plus grands; elle devra en outre correspondre aux priorités de notre politique étrangère

Un dialogue sur la politique étrangère

et aux valeurs et intérêts à long terme des Canadiens. Le défi consiste à trouver les meilleurs moyens de combiner tous ces objectifs.

Prosperité canadienne et vision du monde

En matière de développement, il reste de nombreuses difficultés à surmonter, mais un grand nombre de pays concernés se transforment rapidement de l'intérieur, opérant des réformes politiques et économiques, répondant aux besoins d'une nouvelle classe moyenne aisée et instruite, et jouant un rôle plus important sur la scène internationale. La Chine, l'Inde, le Mexique et le Brésil offrent au Canada de nouvelles possibilités de partenariats productifs qui pourront se réaliser au moyen de stratégies efficaces et d'une attention soutenue.

Au Canada, pour assurer la croissance économique et créer des emplois, il faudra être compétitif sur les marchés mondiaux et attirer les investissements, ce qui exige une société innovatrice, dotée de travailleurs hautement qualifiés, de compétences scientifiques de pointe et de vastes ressources d'apprentissage. Pour cela, nous devons trouver des partenaires appropriés pour l'investissement, l'éducation et la recherche, et attirer des travailleurs possédant des connaissances et des compétences de pointe.

À l'étranger, le gouvernement canadien reconnaît que les investissements des entreprises canadiennes doivent être à la fois rentables et responsables quant à leurs répercussions sociales et environnementales. Certaines entreprises ont connu une réussite exemplaire en mettant en pratique les valeurs canadiennes dans leurs activités commerciales à l'étranger. Dans les pays en développement, l'investissement étranger apporte des bienfaits substantiels et est essentiel à la réalisation des objectifs de développement international. Dans les régions en conflit et dans les États mal gouvernés, il peut aussi attiser la violence et les troubles. Un des défis à relever au cours des années à venir sera d'aider les entreprises canadiennes à faire des investissements rentables qui servent aussi les intérêts des localités, régions et pays où elles s'implantent.

La coopération avec les États-Unis et avec de nombreux autres pays est essentielle à la préservation de l'environnement du Canada. Nous devons mettre au point de meilleurs moyens pour promouvoir une croissance respectueuse de l'environnement dans les pays en développement tout en minimisant et en répartissant équitablement le coût du respect des normes environnementales.

Questions à discuter

7. Comment le Canada devrait-il profiter de sa situation géographique en Amérique du Nord pour accroître sa prospérité tout en faisant valoir son identité distincte?
8. Comment le Canada peut-il aider à faire partager les bienfaits de la mondialisation plus largement entre tous les pays du monde et à l'intérieur de ceux-ci?
9. Le Canada devrait-il cultiver de nouveaux partenariats économiques avec des puissances émergentes comme la Chine, l'Inde, le Mexique et le Brésil?

Valeurs et culture

La politique étrangère du Canada doit refléter ce qu'il est, c'est-à-dire une société multiculturelle et bilingue, libre et ouverte, prospère et démocratique. L'expérience des immigrants venus du monde entier et la culture des peuples autochtones sont des éléments constitutifs de notre identité. Le respect de l'égalité et de la diversité émane de l'ensemble des caractéristiques religieuses, raciales, culturelles et linguistiques qui servent de fondement à nos communautés.

Ce que nous sommes a une incidence sur les affaires étrangères parce que la place du Canada dans le monde ne découle pas seulement des relations entre gouvernements. Les échanges et les liens qui unissent les groupes et les individus d'un pays à l'autre se multiplient tout comme se diversifient et s'approfondissent les interdépendances de toute sorte d'un bout à l'autre de la planète. Cette « diplomatie publique » est devenue un outil dont nous nous servons constamment pour promouvoir nos valeurs, partager notre expérience et exercer notre influence à l'étranger.

Le partage de nos valeurs et de notre expérience

Même si nous n'atteignons pas toujours les buts que nous nous fixons, le Canada est généralement perçu à l'étranger comme une société très florissante. Cet atout fait de nos valeurs et de notre culture un véritable pilier de notre politique étrangère et un complément indispensable des deux autres piliers, la sécurité et la prospérité. En faisant la promotion des valeurs canadiennes à l'étranger, nous répondons aux préoccupations humanitaires que les Canadiens entretiennent depuis longtemps et nous diffusons des modèles sociaux auxquels souscrivent la plupart de nos alliés. En même temps, nous favorisons l'émergence de conditions mondiales propices à notre sécurité et à notre

Un dialogue sur la politique étrangère

prospérité. En plus de nous efforcer de réaliser nos valeurs sociales et politiques chez nous, nous pouvons aussi, lorsque nous les faisons connaître à l'étranger, en bénéficier nous-mêmes et en faire bénéficier les autres.

Depuis longtemps, un des éléments les plus respectés de la politique étrangère canadienne est la promotion des droits de la personne, de la primauté du droit, de la démocratie, du pluralisme, de l'égalité des sexes et de la bonne gouvernance. Bien sûr, de nombreux pays et de nombreux peuples adhèrent à ces valeurs, mais le Canada possède des atouts particuliers—sa population et son expérience, notamment—qui font qu'il est bien placé pour contribuer à leur réalisation.

De nombreux exemples illustrent les atouts dont dispose le Canada dans ce domaine. Dans un monde où sévissent des conflits intra-étatiques et des dissensions inter-ethniques, l'expérience du Canada comme État fédéral, bilingue et multiculturel montre que diversité et cohésion sociale peuvent coexister au sein d'un même pays. Certains pays qui tentent d'unir différentes communautés linguistiques et culturelles prennent pour modèle la souplesse de notre fédéralisme, lequel cherche à établir un équilibre entre la solidarité nationale et l'autonomie locale. La Charte canadienne des droits et libertés est considérée à l'étranger comme un cadre qui définit les droits de manière inclusive dans une société plurielle.

Ouvert aux immigrants originaires de toutes les parties du monde et résolu à les faire participer à tous les aspects de la vie sociale, le Canada inspire le respect à l'étranger pour sa compréhension des différences culturelles. D'autres pays nous ont demandé de partager notre expérience du dialogue et du règlement pacifique des différends, et il se présente bien d'autres occasions de jouer un rôle de médiateur.

Au milieu des tensions internationales actuelles, les Canadiens peuvent jouer un rôle important en encourageant le dialogue entre les différentes communautés culturelles du monde. En tendant la main à nos partenaires, au Canada et à l'étranger, nous pouvons montrer à toutes les nations que la diversité des religions est compatible avec les valeurs fondamentales communes que sont la démocratie, les droits de la personne, la diversité et le respect mutuel. De plus, en valorisant la diversité inhérente aux religions, nous pourrions mieux répondre aux extrémistes qui cherchent à radicaliser les croyances à des fins politiques.

Promotion de notre culture

Un autre objectif de la politique étrangère canadienne consiste à attirer les étudiants étrangers. Non seulement ceux-ci contribuent-ils à l'économie de notre pays, mais ils favorisent en outre les échanges de connaissances, la compréhension mutuelle des cultures et les échanges commerciaux entre les citoyens du Canada et ceux d'autres pays. La promotion de l'éducation canadienne à l'étranger est assumée conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces de même que par les programmes de bourses à l'intention des étudiants étrangers, les programmes d'études canadiennes outre-mer et nos ambassades dans les diverses régions du monde.

La promotion de la culture canadienne fait aussi appel à nos artistes, dont la diversité et le talent sont remarquables dans le monde entier. Les succès internationaux de nos écrivains, musiciens, cinéastes et autres créateurs intellectuels ouvrent des portes à nos exportateurs, investisseurs et éducateurs. Ce genre de diplomatie culturelle, dont l'influence s'exerce en marge de la diplomatie officielle, diffuse nos valeurs et fait partager notre expérience nationale, tandis que nos délégations d'artistes, de dirigeants autochtones, de scientifiques, d'universitaires et de gens d'affaires distingués présentent au monde le visage contemporain du Canada.

La mondialisation et les changements technologiques représentent un défi pour les cultures nationales, mais ils nous donnent aussi l'occasion de renforcer la diversité culturelle. Pour favoriser la diffusion de sa culture au pays et à l'étranger, le Canada collabore avec d'autres pays à l'élaboration d'un accord international qui affirmera l'importance de préserver et de promouvoir les cultures distinctes, et d'en reconnaître la valeur. Grâce à une entente fondée sur des règles, les pays pourront continuer d'appliquer leurs politiques culturelles propres tout en respectant les normes du système commercial international.

Questions à discuter

10. Le Canada doit-il continuer de promouvoir dans le monde les valeurs que sont les droits humains, la démocratie, le respect de la diversité et l'égalité des sexes? Si oui, quelles sont les meilleures façons de le faire?
11. Le Canada devrait-il rechercher les occasions de favoriser le dialogue interculturel et la compréhension interconfessionnelle dans le monde?
12. Quels sont les meilleurs moyens pour le Canada de faire connaître à l'étranger sa culture et son expérience?

Un appel aux Canadiens

Le gouvernement croit que les Canadiens veulent que, dans les années à venir, leur politique étrangère continue de refléter leur identité, leurs valeurs et leur expérience, et de promouvoir la sécurité et la prospérité au pays et à l'étranger. Les choses ont beaucoup changé depuis le dernier examen de la politique étrangère canadienne. La mondialisation et ses effets, le terrorisme international, notre rôle en Amérique du Nord, l'intensification du dialogue culturel et l'aptitude des institutions internationales à réagir efficacement face aux crises sont autant de sujets qui nécessitent une remise en question et nous invitent à réfléchir aux priorités qui orienteront nos choix dans l'avenir. Il faut que les citoyens et le gouvernement examinent ensemble les questions soulevées dans ce document. En exprimant vos commentaires, vous pouvez nous aider à faire en sorte que la politique étrangère du Canada continue de représenter les opinions des Canadiens et des Canadiennes.

Questions à discuter

L'examen de la politique étrangère de 1995 et après

1. Quels sont les valeurs et les intérêts qui devraient avoir le plus d'importance dans l'élaboration de notre politique étrangère? Comment la politique étrangère du Canada peut-elle mieux refléter les préoccupations et les priorités des Canadiens?
2. À la lumière de l'évolution de la situation mondiale, le Canada doit-il continuer à orienter sa politique étrangère en fonction d'une stratégie reposant sur les « trois piliers », ou doit-il plutôt rechercher un nouvel équilibre?
3. Le Canada appartient à un grand nombre d'organisations internationales, y compris le G8, l'OTAN, le Commonwealth, la Francophonie, le Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC), l'Organisation des États américains (OEA) et le Conseil de l'Arctique. Convient-il d'intensifier notre participation à ces organisations ou de la réajuster?

Sécurité

4. Quelles devraient être nos priorités lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des Canadiens? Le Canada doit-il accorder plus d'importance aux opérations de combat? Ou à des activités comme la collecte et l'analyse du renseignement? Devrions-nous nous concentrer sur des mesures de sécurité de portée générale, comme celles visant à contrer la dégradation de l'environnement et la propagation des maladies infectieuses? Quel rôle particulier devrions-nous jouer dans la promotion de la sécurité internationale?
5. Comment les forces armées canadiennes peuvent-elles le mieux contribuer à la réalisation de nos objectifs en matière de politique étrangère? En se concentrant sur la défense nationale et continentale? En participant aux missions de combat dans le cadre de coalitions internationales? En contribuant aux missions de paix? Ou en s'acquittant de toutes ces tâches à la fois?
6. Le Canada devrait-il déployer plus d'efforts pour remédier aux conditions qui provoquent les conflits et l'insécurité au-delà de nos frontières? Si oui, où doit-il le faire?

Prospérité

7. Comment le Canada devrait-il profiter de sa situation géographique en Amérique du Nord pour accroître sa prospérité tout en faisant valoir son identité distincte?
8. Comment le Canada peut-il aider à faire partager les bienfaits de la mondialisation plus largement entre tous les pays du monde et à l'intérieur de ceux-ci?
9. Le Canada devrait-il cultiver de nouveaux partenariats économiques avec des puissances émergentes comme la Chine, l'Inde, le Mexique et le Brésil?

Valeurs et culture

10. Le Canada doit-il continuer de promouvoir dans le monde les valeurs que sont les droits humains, la démocratie, le respect de la diversité et l'égalité des sexes? Si oui, quelles sont les meilleures façons de le faire?
11. Le Canada devrait-il rechercher les occasions de favoriser le dialogue interculturel et la compréhension interconfessionnelle dans le monde?
12. Quels sont les meilleurs moyens pour le Canada de faire connaître à l'étranger sa culture et son expérience?

